

Grade: Maître en éducation (M.Ed)**Crédits: 45****Note**

Ce programme mène à l'obtention d'un diplôme de maîtrise en éducation. Il ne permet pas d'obtenir un brevet d'enseignement. Son objectif principal réside dans l'approfondissement des connaissances en éducation, et non dans la formation à l'enseignement.

Présentation

Pour en savoir plus au sujet du programme, veuillez consulter le site web du Département : Maitrises en éducation

En bref

Le programme de maîtrise avec essai s'adresse aux personnes ayant une expérience en éducation, en enseignement ou en administration de l'éducation, et qui désirent approfondir et compléter leur formation en vue d'améliorer leur acte professionnel. Les diverses activités d'apprentissage sont structurées de façon telle que, tout en développant chez l'étudiant une vision globale et intégrée de sa pratique, elles favorisent l'acquisition d'habiletés permettant de connaître, développer et appliquer des paradigmes et techniques propres aux réalités rencontrées dans l'exercice de sa profession. Le programme propose deux cheminements :

01 - Cheminement en éducation

02 - Cheminement en administration de l'éducation

Objectifs du programme

Le programme vise à permettre à l'étudiant:

- de poursuivre l'acquisition de connaissances dans son domaine d'intervention;
- de développer des compétences en s'appuyant sur son expérience professionnelle;
- d'analyser de façon systématique dans une perspective critique sa pratique professionnelle;
- d'acquérir des notions de base en méthodologie de la documentation et de la recherche;
- d'inscrire sa réflexion intellectuelle dans une thématique : petite enfance, famille et communauté, cognition et apprentissage, didactique et épistémologie, technologies de l'apprentissage de l'enseignement; pratiques enseignantes; formation à l'enseignement; administration de l'éducation, fondements de l'éducation ou autres.

Le cheminement 02 permet d'assurer un parcours en continuité de formation pour les étudiants qui ont complété des cours dans le programme conduisant au diplôme d'études supérieures spécialisées en administration de l'éducation (1664).

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département des sciences de l'éducation.

Admission**Trimestre d'admission et rythme des études**

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences de l'éducation, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent. Si la personne candidate présente une moyenne entre 3 et 3,2 (sur 4,3) son dossier sera évalué par la direction du comité de programme. En cas de décision favorable, son admission pourra être assujettie à la réussite de cours d'appoint (entre 3 et 9 crédits).

OU

Être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3). Si la personne candidate présente une moyenne cumulative entre 3 et 3,2, son dossier sera évalué par la direction du comité de programme. La personne candidate admise sur la base d'un diplôme connexe aux sciences de l'éducation peut se voir imposer des cours d'appoint (entre 3 et 9 crédits) ou une propédeutique (entre 12 et 30 crédits).

Base expérience

Posséder les connaissances requises en éducation, une formation de premier cycle universitaire et une expérience jugée pertinente de cinq ans en éducation.

La personne candidate dont les connaissances préalables seront jugées insuffisantes peut être admise sous réserve de réussir des cours d'appoint (entre 3 et 9 crédits) ou une propédeutique (entre 12 et 30 crédits), rattachés à l'un ou l'autre des axes suivants :

- Didactique et intervention
- Psychopédagogie
- Fondements de l'éducation
- Méthodologie de recherche

Pour toute personne candidate

- La maîtrise de la langue française est une condition d'admission. Cette maîtrise sera vérifiée à partir du projet préliminaire et des autres documents écrits soumis lors de l'admission. La direction du programme se réserve le droit de convoquer la personne candidate pour un entretien afin de vérifier ses compétences en français.

- La personne candidate ayant réalisé ses études hors Québec doit obligatoirement se soumettre à une épreuve de français (en ligne), et ce, même si sa formation universitaire a été réalisée en français.

- L'épreuve doit être réussie (selon un seuil de réussite adapté à l'épreuve) pour que la personne candidate soit admise. Celle-ci peut se voir imposer des cours d'appoint en français, à réussir lors de la première année suivant l'inscription au programme.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Cumuler seize années de scolarité et être détenteur ou détentrice d'un grade de premier cycle (baccalauréat nord-américain, licence ou master 1, selon le système d'éducation, Bac + 3) en sciences de l'éducation ou dans un domaine connexe, avec une moyenne de 3,2 /4,3 ou 12/20 ou son équivalent.

Le dossier de la personne candidate sera évalué par la direction du comité de programme afin de déterminer si des cours d'appoint (3 à 9 crédits) ou une propédeutique (12 à 30 crédits) lui seront exigés, rattachés à l'un ou l'autre des axes suivants :

- Didactique et intervention
- Psychopédagogie
- Fondements de l'éducation
- Méthodologie de recherche

Pour toute personne candidate

- La maîtrise de la langue française est une condition d'admission. Cette maîtrise sera vérifiée à partir du projet préliminaire et des autres documents écrits soumis lors de l'admission. La direction du programme se réserve le droit de convoquer la personne candidate pour un entretien afin de vérifier ses compétences en français.

- La personne candidate ayant réalisé ses études hors Québec doit obligatoirement se soumettre à une épreuve de français (en ligne), et ce, même si sa formation universitaire a été réalisée en français.

- L'épreuve doit être réussie (selon un seuil de réussite adapté à l'épreuve) pour que la personne candidate soit admise. Celle-ci peut se voir imposer des cours d'appoint en français, à réussir lors de la première année suivant l'inscription au programme.

Modalités de sélection des candidatures

Constitution des dossiers de demande d'admission

Toute demande d'admission est d'abord examinée par le registraire qui vérifie la présence au dossier des pièces (voir la section pièces à joindre au dossier).

Si le dossier est complet, la demande est ensuite transmise à la direction des études de 2^e cycle du Département des sciences de l'éducation. C'est le registrarariat qui transmet ensuite la décision d'admission au candidat.

Structure du programme et liste des cours

Cheminement en éducation

(Cheminement: 1)

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (6 crédits)

PDG6027 Argumentation et problématique (SRE6008)

SRE6008 Recherche en éducation : fondements et démarches

Cours optionnels (15 à 21 crédits)

L'étudiant doit suivre les cours suivants (six crédits) :

EDU6021 Processus cognitifs et disciplines scolaires

EDU6030 Psychosociologie en contexte éducatif

L'étudiant doit réaliser un minimum de 9 crédits ou un maximum de 15 crédits parmi les cours de la liste suivante (9 à 15 crédits)

DID6023 Théories et concepts clés dans la recherche en didactique

DID6024 Didactiques disciplinaires

EDU6016 Méthodologie de la recherche en éducation (SRE6008)

EDU6018 Activité de lectures dirigées

EDU6023 Fondements de l'intervention auprès d'apprenants en difficulté

EDU6027 Psychopédagogie, difficultés et troubles d'apprentissages

EDU6029 Questions éthiques et politiques en éducation

PDG6026 Relation éducative et apprentissage

Cours complémentaires (0 à 6 crédits)

Avec l'approbation du responsable de programme, l'étudiant peut réaliser un maximum de six crédits de deuxième cycle (0 à 6 crédits)

Crédits de recherche (18 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 18 crédits.

Cheminement en administration de l'éducation

(Cheminement: 2)

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (6 crédits)

PDG6027 Argumentation et problématique (SRE6008)
SRE6008 Recherche en éducation : fondements et démarches

Cours optionnels (21 crédits)

L'étudiant doit suivre les cours suivants (six crédits) :

ADS6022 La gestion en milieu éducatif
ADS6050 Organisation du système d'éducation:structure et fonctionnement

L'étudiant doit réaliser 15 crédits parmi la liste des cours suivants :

ADS6038 Lectures dirigées (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6043 Gestion des activités éducatives (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6044 Gestion axée sur les résultats en éducation (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6045 Gestion des ressources humaines en éducation (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6046 Direction et exercice du leadership en éducation (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6047 Comportement des acteurs dans le milieu de l'éducation (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6048 Identité professionnelle (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6049 Résolution de problème en gestion et administration de l'éducation (ADS6022 ou ADS6050)
ADS6051 Séminaire de fin d'études (6 crédits)
ADS6052 Étude de cas en administration de l'éducation
ADS6053 Enjeux spécifiques en administration de l'éducation
ADS6054 Stage de gestion en milieu éducatif (6 crédits) (ADS6022; ADS6050)
EDU6023 Fondements de l'intervention auprès d'apprenants en difficulté
EDU6027 Psychopédagogie, difficultés et troubles d'apprentissages

Crédits de recherche (18 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 18 crédits.

Cheminement en formation à distance

(Cheminement: 3)

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (6 crédits)

PDG6027 Argumentation et problématique (SRE6008)
SRE6008 Recherche en éducation : fondements et démarches

Cours optionnels (15 crédits)

L'étudiant doit suivre les cours suivants (quinze crédits) :

FAD6001 Intégration numérique au service de la formation et du travail à distance
FAD6002 Modèles et stratégies en formation et en travail à distance (FAD6001)
FAD6003 Clinique de FAD et de webconférence (FAD6001)
FAD6004 Didactique de la formation à distance ou dans un environnement numérique (FAD6001)
FAD6005 Clinique de conception d'un design pédagogique en FAD (FAD6001)

Cours complémentaires (6 crédits)

Avec l'approbation du responsable de programme, l'étudiant doit réaliser six crédits de deuxième cycle (6 crédits) :

Crédits de recherche (18 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 18 crédits.

Travail de recherche

Essai (18 crédits)

L'essai se veut une démarche de conceptualisation, de planification et de réalisation d'un projet de développement en éducation relié à l'activité professionnelle de l'étudiant.

Il comporte un maximum de quatre-vingt (80) pages dont le contenu correspond au travail exécuté par l'étudiant. Il comprend obligatoirement les éléments suivants : la problématique, une courte recension des écrits, la méthodologie de la réalisation du projet et la discussion des résultats. L'étudiant peut ajouter des recommandations, s'il y a lieu.

Il existe des essais de nature théorique - de l'ordre de l'exploration et de la synthèse des connaissances existantes - d'autres essentiellement pratiques, d'autres enfin qui allient une exploration à la fois théorique et pratique.

L'essai pourra correspondre à l'un des types de projet de développement éducatif suivants :

- Étude de documents;
- Production d'un document d'orientation;
- Analyse de pratiques éducatives, psychopédagogiques ou managériales;
- Analyse de matériel éducatif, didactique ou managérial;
- Conception d'activités d'apprentissage;
- Production de matériel didactique;
- Analyse réflexive de sa pratique professionnelle;
- Étude historique d'un phénomène;
- Projet d'intervention;
- Ethnographie scolaire (étude d'un milieu et d'une culture).

L'essai est évalué par un jury composé de deux professeurs selon les critères prévus par le comité des programmes de cycles supérieurs de 2e cycle en éducation (CPCSE) et les procédures définies par le Règlement des études de cycles supérieurs de l'UQTR.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Les étudiants inscrits à temps plein devront normaliser leur choix de direction avec le formulaire prévu à cet effet avant la fin de leur 3e session.

Les étudiants inscrits à temps partiel devront normaliser leur choix de direction avec le formulaire prévu à cet effet avant la fin de leur 4e session.

L'étudiant doit déposer son avant-projet de mémoire ou d'essai avant la fin de sa troisième session d'inscription s'il est inscrit à temps complet et avant la fin de sa cinquième session d'inscription s'il est inscrit à temps partiel.

L'étudiant désirant s'inscrire aux cours ADS6038 Lectures dirigées (3 crédits) ou EDU6018 Activité de lectures dirigées (3 crédits) devra obligatoirement contacter la commis aux études avancées au programme afin de l'aviser de son intention d'inscription à ce cours. Il ne sera plus possible pour un étudiant de s'y inscrire lui-même.

Pour s'inscrire à ce cours-stage (ADS6054), l'étudiant doit avoir reçu une approbation écrite de la part de son employeur du milieu de l'éducation ET occuper, pour toute la durée du stage, une fonction d'aide à la direction, de direction adjointe ou de direction.

Aucune reconnaissance des acquis et des compétences ne pourra être accordée pour le cours-stage ADS6054 Stage de gestion en milieu éducatif (6 crédits).